

12 FEV. 2019

Fondation Mohammed VI
de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education-Formation

0393 / 19

DECISION

**RELATIVE A L'APPEL A CANDIDATURE POUR POURVOIR AU POSTE DE
DIRECTEUR SUIVI ET PATRIMOINE, DEPENDANT DU POLE CONSTRUCTION
ET PATRIMOINE**

**Le Président de la Fondation Mohammed VI
de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education Formation**

- Vu la loi N° 73.00 promulguée par le Dahir n° 1-01-197 du 11 jourmada I 1422 (1er août 2001) portant Création et Organisation de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education Formation telle qu'elle est modifiée et complétée par la loi 09.05 et la loi 03.10;
- Vu le statut régissant le personnel de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education Formation tel qu'il a été modifié et complété par le Comité Directeur lors de sa réunion du 12 Juillet 2018 et notamment son chapitre IV;
- Vu la décision N°1924/18 du 16/07/2018 portant réorganisation des structures de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education Formation ;
- Vu la décision relative à la procédure de nomination aux postes de responsabilités, en sous n° **1960/18** en date du **17/07/2018**.

*****DECIDE*****

Article 1 : La Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education Formation lance un appel à candidature pour pourvoir au poste de **Directeur Suivi et Patrimoine** :

Poste	Catégorie	Diplômes et conditions	Expérience	Affectation
Directeur Suivi et Patrimoine	Cadre Principal	- Diplôme d'ingénieur d'Etat de Grandes Ecoles en Génie Civil ou équivalent.	Une expérience de 20 années minimum dans le domaine de la construction, la gestion du patrimoine ou l'immobilier, dans une administration ou établissement public ou privé.	Pôle Construction et Patrimoine

Article 2 : Les candidatures sont ouvertes au personnel titulaire ou contractuel externe, de la Fondation Mohammed VI de Promotion des Œuvres Sociales de l'Education Formation.

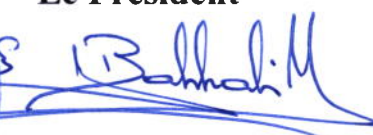
Article 3 : Les missions relatives au poste à pourvoir et les conditions requises pour occuper le poste sont précisées dans la fiche d'appel à candidature en annexe.

Article 4 : Les candidats intéressé(e)s doivent déposer par courrier postal (dont le cachet fait foi) ou déposer au bureau d'ordre de la Fondation, avant le **28/02/2019** à 16h30 date limite, leur dossier de candidature composé des pièces suivantes :

- Une demande de candidature, conformément au modèle en annexe ;
- Un Curriculum Vitae avec photo ;
- Une copie de la CIN ;
- Un projet de plan d'action illustrant sa vision et sa stratégie du développement de la structure ou entité en concurrence ;
- Les attestations de travail justifiant l'ancienneté et l'expérience professionnelle requise.

Article 5 : Les candidats retenus après examens de leurs dossiers seront convoqués pour un entretien devant une commission désignée par le Président de la Fondation Mohammed VI.

Article 6 : La présente décision sera publiée sur le site Web : www.emploi-public.ma et sur le site de la Fondation www.fm6-education.ma et affichée au siège de la Fondation.

 **Le Président**

Youssef EL BAKKALI